

Bulle, rue de Gruyères.

et couverture

Bulle.

Couverture en tous genres.
eau, plomberie, etc.

Prix modérés.

argent et or.

MORAT

et liqueurs fines.

et vins d'Arbois.

A 35 cent. le litre.

ches.

remerciements pour les bons soins
les dartres et démangeaisons ont
nd-nce. De plus, je dors bien, l'ap-
crois être guéri. Mont-la-Ville s.
soussigné déclare que la signature
résence. L'Isle, le 2 février 1898.
rivée, Kirchstrasse 405, Glaris. >

DRE

avec force motrice; 2° un domaine
s propriétés avec quelques poses

dont l'un à 20 minutes d'une gare.

13, 18, 22, 45, 65 et 87 poses, dont

poses; 2° une belle usine, bien bâtie

places:

telier et de charron, demande place

ne dans une maison bourgeoise.

mande une place de cocher, dans

une place de valet de chambre.

ce, demande une place de somme-

une place de fille de ménage.

r entrés immédiate ou à Noël.

de bonne d'enfants.

X & E. GENOUD, rue de Romont,

1 du St Georges, 1^{er} étage, et tous

ndes de places, inutile de se pré-

Joindre 20 cent. en timbres-poste

Mesdames,
entenez l'industrie suisse!

emandez les échantillons

d'étoffes noires ou couleurs

e fabrication suisse au

nveau dépôt de fabrication de

h. Geelhaar, à Berne,

vous achetez une jolie robe

6 mètres pure laine et de

me qualité, au prix excep-

tionnel de 7 fr. 50 ou à

r. 25 le mètre.

Dépôt de fabrication

h. Geelhaar, à Berne,

40 rue de l'Hôpital 40.

at. franco par retour du courrier.

Téléphone No 327.

En cas de doute, prière de demander les

ons par télégramme ou téléphone.

VIANDES FUMÉES

mbon peu salé, Fr. 11.60

mbon 1^{er} choix, extra > 12.20

tendre et maigre, > 13.40

rd maigre, sans borax, > 14.20

et, sans gras ni os, > 11.20

rd gras, épais, > 11.60

indoux, garanti pur, > 11.60

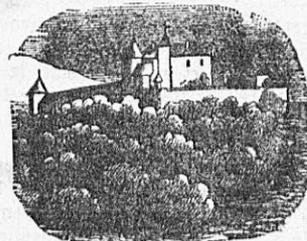
Joko, expédition, Muri (Arg.).

CHOCOLAT
I. SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT

e. — Emile Lenz, imp.-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50

> 6 mois, > 2 50

Etranger : 1 an, Fr. 9 —

> 6 mois, > 5 —

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1²⁷ 4⁴⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de
publicité Haasenstein & Vo-
gler, à Bulle, r. de Gruyères;
Fribourg, rue St-Nicolas,
ou à ses succursales.

BULLE, le 28 octobre 1898.

Unification du droit.

L'assemblée des délégués libéraux à Fribourg, qui n'avait plus été convoquée depuis une année, a été fréquentée par de nombreuses personnes appartenant à toutes les parties du canton. Le Lac, la Sarine (nous avons vu avec plaisir des campagnards), la Gruyère, la Gâche, la Broye et la Singine avaient des représentants; les délégués de la Veveyse s'étaient fait excuser. Les associations ouvrières de la ville de Fribourg avaient aussi répondu à l'invitation.

Cinquante-deux délégués étaient donc réunis dimanche dans la salle du Cercle de commerce, sans parler des assistants qui eussent sans doute été plus nombreux sans le beau soleil de l'été de la St-Martin, la revue des pompiers, la réunion des gymnastes, etc.

La grosse question à l'ordre du jour était celle de l'unification du droit.

M. Biemann a présenté un rapport sur cette question, importante au point de vue national et fribourgeois. Sans doute, ce n'est pas sans un regret que nous nous séparerons de l'œuvre législative fribourgeoise que nous devons aux libéraux de 1830 et surtout aux radicaux de 1848 et que, malgré quarante ans de régime conservateur, personne n'a osé toucher dans les principes généraux, sauf pour rétablir le bourreau sur la terre fribourgeoise. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire des hommes de 1848 dont l'œuvre était l'une des plus libérales de l'époque et l'orateur rappelle un grand criminaliste allemand qui disait encore en 1869 que le Code pénal fribourgeois était le mieux conçu et le plus libéral de tous ceux qui avaient vu le jour.

Et cependant que de lacunes et d'anomalies! Le rapporteur indique les lois fédérales qui existent déjà et qui sont appliquées à la satisfaction de tous les citoyens. Qui donc oserait proposer de supprimer les lois qui garantissent le tra-

vail dans les fabriques, dans les entreprises de transport et qui établissent la responsabilité civile? Qui donc oserait demander de revenir du Code fédéral des obligations, qui a rendu de si grands services au commerce et à l'industrie et qui a facilité les relations commerciales dans toute l'étendue de la Suisse? Qui donc voudra rétablir les 25 législations en matière de pourenites et faillites avec tous les procureurs, les frais, les épices d'antan?

Non, la bigarrure qui subsiste encore dans le domaine du droit doit disparaître et les libéraux fribourgeois qui ont appuyé toutes les œuvres d'unification et qui, en 1872, votaient la révision avec la devise : *Un Droit, une Armée*, voteront aussi en 1898 l'unification du droit.

Le rapporteur a examiné ensuite notre droit fribourgeois, tant au point de vue civil que pénal, et il conclut à la nécessité de l'unification. Nous pouvons avoir confiance en l'autorité fédérale et, d'après ce qui a été fait, attendre l'avenir sans crainte.

Nous sommes du reste en bonne compagnie; les conservateurs de Zoug, de Thurgovie, de Saint-Gall, se prononcent aussi pour l'unification et chez nous, on entend des voix favorables jusque dans les rangs des universitaires et des gouvernements. La question n'est du reste pas politique, mais nationale par excellence.

Voyez ce qui se passe autour nous, en Allemagne, en France, en Italie et jusque dans la catholique Autriche!

Et puis, si nous n'avions pas déjà les recours aux instances fédérales, que serions-nous, nous libéraux, avec l'autonomie absolue des cantons, avec nos tribunaux sans appel et sans contrôle? Déjà notre Cour d'appel corrige les jugements de nos tribunaux de district et de même le Conseil fédéral en matière administrative et le Tribunal fédéral en matière judiciaire sont pour nous une immense garantie d'une justice plus impartiale et mieux rendue. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.

L'orateur conclut en proposant aux citoyens

fribourgeois de voter OUI au 13 novembre prochain et en conseillant à tous de faire leur possible pour amener le plus grand nombre de citoyens au scrutin.

M. Dinichert, conseiller national, a expliqué son vote à Berne et dit qu'il est intimement convaincu que l'unification du droit sera un grand bien pour notre patrie suisse. Il recommande à tous une chaleureuse action en faveur de cette idée qui ne peut que contribuer au progrès et à la prospérité nationale.

M. Philippe Clément, syndic à Romont, se prononce aussi sans hésiter en faveur de l'unification du droit et il dit son mot, dans son langage humoristique, à ceux qui nous accusent d'avoir arrêté notre horloge en 1848 et qui n'ont ni boussole, ni horloge et ne savent où ils en sont.

Preennent encore la parole : MM. Romain Dupasquier, ancien député, Liechti, député, Willenegger, notaire, à Morat, Rey, à Estavayer. Puis l'assemblée unanime se prononce en se levant en faveur de l'unification du droit.

Le *Confédéré* nous assure que le parti de l'opposition fera son devoir au 13 novembre prochain.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Les commissions n'étant prêtes à rapporter, la session traîne et languit au grand désappointement des députés qui n'avaient pas vu de bon œil cette réunion extraordinaire.

Les présidents des deux chambres ont rappelé dans leurs discours d'ouverture l'horrible assassinat de l'impératrice d'Autriche.

Au *National*, on a voté de confiance les articles réservés du projet d'assurance.

M. Scherrer-Fullemann a retiré sa motion sur la nomination du Conseil fédéral par le peuple. Lumineuse inspiration.

Au *Conseil des Etats*, débat de la loi sur les allumettes phosphoriques. La loi nouvelle est ac-

pour des raisons particulières à mademoiselle Anaïs Taupe-
not, et cela à titre définitif, quoi qu'il arrive, tout ce qui me
revenait de la succession Morancourt.

» Comme cela, ça suffira, ça sera très bien... La selle, la
bride et la couverture de luxe de la succession Morancourt
vous revenaient, puisque vous les avez remplacées par des
neuves qui ont été livrées, n'est-ce pas? Au moins, je
n'aurai plus à craindre que les régisseurs ou le légataire le
père Morel viennent m'accuser d'être un voleur?

» Vous me rendez bien ce petit service-là, n'est-ce pas,
monsieur Charles? Cela complètera votre joli cadeau que
je ne méritais pourtant guère, car j'ai été probablement
bien vilain, bien désagréable, bien peu complaisant avec
vous que vous avez déserté la pauvre anberge des *Trois-
Desses*.

» Cela nous a crevé le cœur, à maman et à moi qui vous
aimions tant, maman en a gardé le lit pendant trois se-
maines... Enfin, vous ne nous deviez rien! Ça n'a pas été
gentil tout de même après nous avoir fait croire que vous
nous étiez attaché pour la vie!

» Je vous pardonne, nous vous pardonnons, rendez-vous
seulement le petit service de ce papier timbré pour le cas
où il faudrait aller au juge de paix; c'est le greffier qui
m'a dicté le modèle et n'a pas voulu qu'on parle de selle,
de bride, de couverture pour le cas où nous aurions oublié
encore quelque chose, comme le licol égaré et les genouil-
lères en cuir russe déchirées par le jeune chien du voisin,
licol et genouillères que vous avez encore remplacés.

» Tout ce qui me reviendrait dans la succession Morancourt
terminera toute discussion; on n'argotera plus et
on ne me chicana pas sur ce que vous m'auriez aban-
donné pour des raisons qui ne regardent personne et qui
sont celles de la ruse de maman pour vous procurer des
chevaux de selle à l'œil.

» Merci d'avance; pas adieu, mais au revoir... Je vous
écrirai quand les cancanes seront terminés et que vous

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 24

Madame Bicyclette.

ROMAN D'ACTUALITÉ

PAR
AUGUSTE GEOFFROY

Elle tenait donc Maubert à sa disposition, et sa fille Anaïs était allée un peu causer au bandit, d'un certain projet pour lequel elle avait besoin de son aide.

Comme Anaïs avait appuyé sa confiance d'un écu de cent sous, Maubert s'était incliné avec déférence et avait répondu que de jour comme de nuit il était prêt, qu'il suffirait de lui faire signe.

Alors, ce premier point acquis, la jeune fille était rentrée à la maison, avait pris une bonne plume et du joli papier à lettres et doucement, cherchant ses mots ainsi qu'un diplomate qui rédige une convention internationale destinée à spolier le cher voisin, elle écrivit :

« Cher monsieur Charles,

» Vous voudrez bien excuser ma hardiesse de venir ainsi vous importuner, mais j'y suis un peu forcée par rapport à l'entêtement de Germaine et de M. Justin, les régisseurs de La Bouverie.

» Vous vous souvenez certainement de la selle, de la bride et de la couverture oubliées dans la cour de chez nous par un temps d'orage, selle, bride et couverture qui ont été défraîchies et que vous avez eu la générosité de remplacer par des neuves pour que maman et moi nous n'eussions pas des histoires avec les représentants de la succession Morancourt?

» En plus, bien gentiment toujours, vous m'avez abandonné la selle, la bride et la couverture remplacées, comme

cadeau : elles étaient de luxe, anglaises, et un voyageur de commerce m'en a offert deux cents francs.

» Oui, mais maintenant qu'ils sont rentrés en possession d'une selle, d'une bride et d'une couverture absolument pareilles aux leurs et même meilleures puisqu'elles étaient toutes neuves, voilà les régisseurs de La Bouverie qui se plaignent et qui voudraient encore partager les deux cents francs avec moi.

» Ils parlent de nous appeler au juge de paix, maman et moi.

» Vous comprenez que nous ne voulons pas de ce scandale-là; il y aurait des coups de langue; on trouverait drôle que vous m'avez fait un cadeau de deux cents francs, et puis je n'ai pas de preuves.

» Si je mettais un bon papier sous le nez de Germaine et de M. Justin, un titre établissant ma propriété, ils ne draient plus rien, certains qu'ils seraient de perdre en justice.

» Tout le bruit autour de ce prêt de chevaux serait étouffé; nous éviterions bien des désagréments, ma pauvre maman la première, parce que j'oubliais de vous dire aussi qu'ils orient qu'elle les a trompés, qu'elle leur a parlé d'achat de chevaux, et patati, et patata.

» Enfin, un tas de potins bien ennuyeux et que nous vous demandons de nous aider à étouffer.

» Inutile de vous en détailler plus long, mais vous devinez toutes les vilaines choses qu'on peut inventer sur vos visites à la maison, vos repas avec nous, vos promenades à cheval.

» Je suis, pour le moment, bonne à jeter aux chiens. Ah, ces villages, quand est-ce donc que j'en sortirai!

» Ne venez donc pas, ne venez plus d'ici à quelque temps pour nous voir; inutile, dangereux même, renvoyez-moi seulement par le porteur de ma lettre la feuille de papier timbré ci-jointe avec l'aphrase suivante et votre signature :
— Je soussigné, Charles Bertrand, déclare avoir abandonné

ceptée à l'unanimité et retournera au Conseil national pour régler les divergences.

M. Zweifel rapporte sur la liquidation de la ligne Brienz-Rothhorn. Il en est pris acte.

M. Winiger sur les conditions d'exploitation de la ligne Fribourg-Morat.

M. Stessel rapporte sur l'exploitation du Berthoud-Thoune.

M. Python sur le renouvellement de concession de la ligne Saignelégier-Glovelier.

Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral a fixé au 18 janvier prochain les débats sur les contestations entre les cinq grandes compagnies de chemins de fer suisses et le Conseil fédéral, relativement au calcul du produit net, sur la base des concessions et du capital d'établissement.

Le recours de la compagnie du Central viendra le premier en discussion.

Médailles à l'encan. — M. le conseiller national Wunderli, de Zurich, fait vendre, à Francfort, sa collection de médailles antiques et allemandes, bien connue surtout par ses grandes pièces d'or. Il mettra aussi à l'encan, plus tard, sa collection de médailles suisses. Le directeur du Musée national se rendra, dit-on, à Francfort pour conserver, si possible, à la Suisse, quelque chose du trésor amassé par le conseiller national zuricois.

Zurich. — Mercredi soir, à Bauma, au moment où un agent de police allait arrêter le nommé Frédéric Kolb, de Murtingen (Wurtemberg), ancien employé postal, celui-ci tira sur l'agent un coup de revolver.

Kolb était poursuivi sur la plainte de la direction des postes de Strasbourg, pour détournements de fonds appartenant à la poste, pour un montant de 3164 marks.

Berne. — On a retrouvé mercredi matin, dans la vallée de Diemtigen, le cadavre de M. Arnold Rutiger, de Steffisburg, district de Thoune, entrepreneur du nouvel établissement de la Grimisalp et du nouvel hôtel de la Schyniggeplatte, qui avait disparu depuis vendredi. On ne sait pas encore s'il s'agit d'un crime ou d'un accident.

— Mardi matin on a trouvé, près de l'orphelinat de Delémont, le cadavre d'un nommé Wiedmer, fermier, qui a été tué d'un coup de bâton par un graveur du nom de Farine, originaire de Courroux. L'alcool paraît avoir joué un grand rôle dans cette affaire. Wiedmer était marié et père de famille. Le meurtrier est en fuite.

Lucerne. — Suivant le *Vaterland*, la fièvre aphteuse commence à prendre des proportions inquiétantes dans le canton de Lucerne. 36 étables sont infectées, avec 370 pièces de gros bétail.

Schaffhouse. — Un projet de loi fixe le solde des gendarmes de 1700 à 2200 fr. par année, selon l'âge de service et le grade.

L'eau doit en venir à la bouche de nos pandores fribourgeois.

Neuchâtel. — Deux sièges étaient à repourvoir au Conseil d'Etat de ce canton.

Les radicaux qui sont la grande majorité au Grand Conseil ont fait un acte de justice et de sa-

pourrez venir nous faire une petite visite sans me compromettre et m'attirer des difficultés avec mon fiancé.

» Car j'ai un fiancé; je dois faire un beau mariage et vous ne voudriez pas me le faire manquer, n'est-ce pas ?

» Vous êtes compromettant, vous, comme tous les militaires; ça offusque les garçons de village, vos pantalons rouges, vos galons et le reste.

» Vous viendrez à ma noce si vous n'êtes pas encore reparti à ce moment-là !

» Bien des compliments de la part de vos dévouées de l'auberge des *Trois-Décèses*.

» ANAIS.

» P. S. — Ah, à propos, renvoyez-moi aussi cette vilaine petite lettre toute remplie de fautes, je ne veux pas que vous l'égarez et qu'on la voie, j'ai beaucoup d'amour-propre et j'en suis honteuse; sans compter que je ne serais pas tranquille par rapport au cadeau et par rapport à mon fiancé. C'est si vite fait de perdre la réputation d'une pauvre fille qui n'a que son honnêteté pour dot ! Retournez donc ma lettre avec le papier timbré signé, vous serez tout à fait aimable et notre petit secret sera enterré. A. »

Quand elle eut terminé, et bien relu, bien ponctué, bien gratté, Mlle Anaïs plia sa lettre au milieu de laquelle elle glissa le papier timbré tout prêt, ferma avec des pains à cacheter, puis encore avec des bandes de papier à timbres-poste, et attendit.

Oh ! elle était très forte, Mlle Anaïs, et elle ne commit pas la faute d'envoyer son message au Gros-Chêne ou au château de Lucival dont les habitants auraient pu être mis dans la confidence, épiloguer sur cette singulière missive, ouvrir les yeux de M. Charles.

Non, il fallait que le sous-officier fut seul, surpris, pressé, qu'il n'eût pas le temps de remettre la chose, de réfléchir.

Donc le message le guetterait au passage, quand il se rendait au château de Lucival en traversant presque chaque fois le village pour y acheter une chose ou l'autre, y

gesse en cédant un des sièges au parti libéral-conservateur.

Bientôt Fribourg sera seul à refuser toute représentation à la minorité, car il serait inutile d'espérer que nos gouvernants s'inspirent des leçons qu'ils peuvent prendre autour d'eux. Neuchâtel était le seul canton radical qui ne comptait point un conservateur au sein du gouvernement, il vient d'imiter ses voisins et il a certes eu raison.

Genève. — La Chambre d'instruction a refusé la mise en liberté provisoire des Italiens Martinelli et Silva, complices présumés de Luccheni.

Martinelli a fabriqué à Lausanne le manche de la lime dont s'est servi l'assassin de l'impératrice d'Autriche.

ÉTRANGER

France. — Un événement d'une grande portée a signalé la rentrée des Chambres françaises. Les passions surchauffées par l'affaire Dreyfus ont amené des incidents de la plus grande violence. Les coups de théâtre se sont succédés et, à la grande surprise de tous, le général Chanoine, ministre de la guerre, s'est déclaré contre la révision du procès Dreyfus et a refusé de se solidariser plus longtemps avec le cabinet Brisson. Puis la bataille des ordres du jour a commencé. La Chambre a finalement adopté à 53 voix de majorité un amendement de M. de Mahy, repoussé par M. Brisson, invitant le gouvernement à mettre fin à la campagne d'injures contre l'armée.

Le ministère qui n'approuve pas ces injures a vu une intention de blâme dans ce vote et il a démissionné.

Le ministère Brisson est donc tombé après avoir engagé la révision, épuré le personnel et déposé le projet d'impôt sur le revenu.

En ouvrant la révision du procès Dreyfus, il a fait un acte de courage. La révision est nécessaire et elle aura lieu dans l'intérêt des deux partis. Mais il faut qu'elle s'opère en toute impartialité et non avec l'idée préconçue d'absoudre ou de condamner à tout prix.

La succession du cabinet Brisson sera difficile à reprendre.

Le président de la République, l'honorable M. Faure, a fait tous ses efforts pour reconstituer rapidement le cabinet démissionnaire.

De nombreux sénateurs et députés parlent de MM. Ribot et de Freycinet pour la présidence du Conseil.

Le calme est complet.

Le président de la République a reçu M. Georges Leygues, vice-président de la Chambre, qui a préconisé la formation d'un cabinet de concentration républicaine, avec MM. Ribot et Charles Dupuy comme éléments principaux.

M. Krantz, 2^e vice-président, s'est rendu aussi à l'Élysée, et s'est également déclaré partisan d'un ministère d'union républicaine, mais avec une majorité nettement progressiste.

Enfin, M. Faure a reçu les deux autres vice-présidents de la Chambre, MM. Mesureur et Maurice

mettre des lettres à la boîte.

On entrerait au bureau de tabac, il griffonnerait cela sur un coin de table, offrirait un verre au messager et tout serait dit.

Pressé de rejoindre la belle Mme Douville ayant la lettre en courant, il se débarrasserait du tout au plus vite et se garderait même bien d'emporter dans sa poche au château une lettre de jeune fille de peur qu'elle ne tombât pendant les galops de la leçon d'équitation, que sa chère élève ne la vit et qu'il en résultât une scène de jalousie.

Tout cela était, en effet fort bien combiné. Et les choses se passèrent ainsi qu'Anaïs Taupenot l'avait prévu.

Pour faire sa commission elle avait quelqu'un dont elle était sûre.

C'était un idiot d'une vingtaine d'années appelé Cadet, presque muet, ne sachant naturellement pas lire et qui lui obéissait comme un chien parce qu'elle le nourrissait des restes de l'auberge.

Cadet était imbécile, mais s'acquittait scrupuleusement des commissions une fois qu'elles lui avaient été expliquées par Mlle Anaïs, et il se fût fait rouer de coups plutôt que de trahir sa confiance.

Il la craignait du reste comme le feu, car elle n'était pas bonne quand les choses ne marchaient point à son gré : les épaules et le derrière de Cadet en savaient quelque chose.

Elle donnait des restes de soupe ou de ragoût, des fonds de bontaille, mais elle donnait aussi des coups de fouet et des coups de pied.

Cadet fit donc ce qui lui avait été commandé. Il s'en fut guetter, en mangeant un croûton de pain bis, aux abords de la forêt de Blanchelande.

Et dès que le sous-officier parut, il ne le quitta plus du regard, le suivant de loin afin de l'approcher au bon moment, pas trop tôt et pas trop tard.

(A suivre.)

Faure, qui ont conseillé un ministère de concentration républicaine, mais de marche en avant. — Bravo !

— Le chef du secrétariat particulier du ministre Bourgeois, M. Ferrario, vient de mourir subitement, victime d'une fatale imprudence. M. Ferrario maniait un revolver, lorsque soudain une balle partit et le blessa mortellement.

Italie. — Les paysans de la localité de San-Salvatore Montferato se sont révoltés une des dernières nuits contre la force publique, en lui lançant des pierres pour empêcher les recherches antiphyloxériques. Les carabiniers voyant tomber ensanglantés un brigadier et un colonel de bersagliers qui passaient par hasard dans cet endroit, ont fait alors usage de leurs armes. Un paysan a été tué, plusieurs blessés. Les autorités se sont rendues sur les lieux avec un bataillon.

Allemagne. — Un ballon français, monté par deux personnes, est descendu à Rostock. Il était parti de Paris avec l'intention de se rendre en Russie. Mais il subit une avarie et dut descendre avant d'avoir atteint son but.

Serbie. — Un vol important de documents secrets a été commis à la légation de Russie en Serbie. Malgré toutes les recherches, on n'a pu en découvrir les auteurs.

Tous les domestiques ont été congédiés. Ensuite de cet incident, la situation du ministre de Russie est fortement ébranlée. On parle de son rappel.

Turquie. — Le 20 octobre, un terrible cyclone a ravagé la contrée de Salonique. Une caravane, formée de 47 personnes et de 100 chevaux, s'est noyée dans une rivière qui avait débordé.

Etats-Unis. — Un Américain archi-millionnaire vient de mourir en laissant toute sa fortune à une demoiselle qu'il n'avait vu qu'une fois et à laquelle il n'avait jamais parlé.

Voici les termes de son testament :

« Je lègue tout ce que je possède à miss....., parce que... son petit nez retroussé m'a fait rire et m'a amusé pendant toute une soirée où je me trouvais au théâtre. »

— La conférence pour la paix entre l'Espagne et les Etats-Unis menace de finir par la guerre. Les Américains veulent que l'Espagne se charge seule de la dette cubaine, sous prétexte qu'elle n'a jamais rien fait pour Cuba, et exigent une réponse définitive, sinon ils menacent de rompre les négociations.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Stance du 26 octobre 1898.* — Le Conseil appelle M. Robert Weck, porteur d'un diplôme d'avocat et vice-président du tribunal de la Sarine, aux fonctions de substitut du ministère public.

Instituteurs. — Le pétitionnement de ces honnêtes et malheureux pionniers de l'intelligence n'a pas eu de succès. On nous assure que, sur des instances venant de haut lieu et après des intrigues sans nom, la pétition, fort bien rédigée, dans des termes convenables, aurait été anéantie et brûlée.

L'augmentation des traitements est, par ce fait, renvoyée aux calendes grecques. N'est-il pas honteux que des professeurs à l'Université reçoivent des honoraires de 3 à 10,000 fr., sinon plus, et que les enfants du peuple, chargés de l'enseigner, soient réduits à végéter.

Partout, en Suisse, il est pris des mesures pour améliorer le sort des instituteurs, et chez nous... rien, toujours rien.

La commune de Zofingue, qui est dans une situation financière assez difficile, comprend mieux son devoir que nos autorités fribourgeoises : Elle a accordé, ces jours passés, une augmentation de 300 fr. en moyenne du traitement de tous les instituteurs, primaires et secondaires, qui sont depuis bien longtemps mieux rétribués qu'en Nui-thonie.

Gymnastique. — Dans leur assemblée de dimanche dernier à la Brasserie du Gothard, sous la présidence de M. Léon Galley, professeur, les 37 délégués représentant six sections de notre canton, soit celles de Fribourg (*Ancienne et Freiburgia*), Morat, Bulle, Estavayer et Châtel-St-Denis, votèrent à une grande majorité la demande de la *Freiburgia* d'organiser la fête cantonale en 1899 à Fribourg. Ce sera, après quinze années d'existence, la première fête de ce genre organisée par cette Société.

La commission technique cantonale est chargée de préparer les exercices qui seront imposés aux

gymnastes pour toutes

L'assemblée suivantes con-

ciation cantonales récompense

gymnastiques dents de f

Broye, juge imprimeur ;

Galley, conseiller d'Etat ;

Rey, propriétaire maître de g

Les autres peuvent int

tion.

Disons en gymnastiqu

ident ; H. Kesseling,

bourg, caiss

Assises siégeant à

assin de la

Le procureur tale, mais l

un plaidoye

la tête de s

Cours et ouvri

Estavayer,

prochainem

qu'au 31 o

cune de ce

Appre dus attent

application

8 octobre

du 14 nov

prentis et

1^o Tout

industrie, co

conque, oc

ou de l'au

tion au sc

Les DE LA

en pression

VILLI

reau de vil

déposées d'

Ven

forêt des J

Rendez-

chalet du

Vuadens

Mis

illé un ministère de concen-
mais de marche en avant. —

trétariat particulier du minist-
rario, vient de mourir subi-
fatale imprudence. M. Ferrar-
er, lorsque soudain une balle
ortellement.

aysans de la localité de San-
se sont révoltés une des der-
force publique, en lui lançant
pêcher les recherches anti-
arabiniers voyant tomber en-
er et un colonel de bersagliers
ard dans cet endroit, ont fait
armes. Un paysan a été tué,
autorités se sont rendues sur
aillon.

Un ballon français, monté
est descendu à Rostock. Il
avec l'intention de se rendre
bit une avarie et dut descen-
eint son but.

vol important de documents
à la légation de Russie en
les recherches, on n'a pu en

es ont été congédiés. Ensuite
uation du ministre de Russie
e. On parle de son rappel.

20 octobre, un terrible cy-
trée de Salonique. Une cara-
ersonnes et de 100 chevaux,
rivière qui avait débordé.

Un Américain archi-million-
en laissant toute sa fortune
l'avait vu qu'une fois et à
mais parlé.

son testament :
que je possède à miss.....,
nez retroussé m'a fait rire
t toute une soirée où je me

pour la paix entre l'Espagne
ace de finir par la guerre. Les
ue l'Espagne se charge seule
sous prétexte qu'elle n'a ja-
uba, et exigent une réponse
menacent de rompre les négoc-

DE FRIBOURG

— Séance du 26 octobre 1898.
le M. Robert Weck, porteur
t et vice-président du tribu-
fonctions de substitut du mi-

— Le pétitionnement de ces
eux pionniers de l'intelligence
On nous assure que, sur des
aut lieu et après des intrigues
fort bien rédigée, dans des
aurait été anéantie et brûlée.
es traitements est, par ce fait,
es grecques. N'est-il pas hon-
eurs à l'Université reçoivent
à 10,000 fr., sinon plus, et
euple, chargés de l'enseigner,
ter.

, il est pris des mesures pour
instituteurs, et chez nous...

ofingne, qui est dans une si-
ez difficile, comprend mieux
autorités fribourgeoises : Elle
passés, une augmentation de
du traitement de tous les in-
et secondaires, qui sont de-
mieux rétribués qu'en Nui-

— Dans leur assemblée de
la Brasserie du Gothard, sous
Léon Galley, professeur, les
entant six sections de notre
Fribourg (Ancienne et Freie-
le, Estavayer et Châtel-St-De-
grande majorité la demande
organiser la fête cantonale en
de sera, après quinze années
ière fête de ce genre organisée

chnique cantonale est chargée
cices qui seront imposés, aux

gymnastes pour ce concours, rendu obligatoire
pour toutes nos sections fribourgeoises.

L'assemblée unanime ratifia les nominations
suivantes comme membres honoraires de l'Asso-
ciation cantonale des gymnastes fribourgeois, en
récompense des services rendus à la cause de la
gymnastique, comme présidents cantonaux, prési-
dents de fête ou directeurs dévoués : MM. J. J.
Broye, juge fédéral, à Lausanne; Sév. Delaspre,
imprimeur; P. Schneuwly, maître d'armes; Arth.
Galley, conseiller communal; H. Schaller, conseil-
ler d'Etat; Alb. Tanner, nég. à Bulle; Ferdinand
Rey, propriétaire à Estavayer, et Ed. Pantillon,
maître de gymnastique depuis 25 ans à Morat.

Les autres tractanda discutés en assemblée ne
peuvent intéresser que les membres de l'Associa-
tion.

Disons en terminant que le Comité cantonal de
gymnastique est composé de MM. L. Galley, pré-
sident; H. Blaser, à Morat, vice-président; Alb.
Kesselring, à Bulle, secrétaire; Alb. Muller, à Fri-
bourg, caissier, et H. Weck, membre-adjoint.

Assises. — La Cour d'assises du II^e ressort,
siégeant à Fribourg, a condamné Thalmann, l'As-
sassin de la fille Kolly, à la réclusion à perpétuité.
Le procureur général avait conclu à la peine capi-
tale, mais le défenseur d'office, M. Cosandey, dans
un plaidoyer serré et éloquent, a réussi à sauver
la tête de son client.

**Cours professionnels pour apprentis
et ouvriers.** — A Bulle, à Châtel-St-Denis, à
Estavayer, à Romont, les cours s'ouvriront très
prochainement. Les inscriptions sont reçues jus-
qu'au 31 octobre au secrétariat communal de cha-
cune de ces localités. (Communiqué.)

Apprentissages. — Les intéressés sont ren-
dus attentifs aux dispositions suivantes prises en
application de la décision du Conseil d'Etat, du
8 octobre courant, concernant l'exécution de la loi
du 14 novembre 1895 sur la protection des ap-
rentis et des ouvriers.

1^o Toute personne, patron, ouvrier, chef d'in-
dustrie, commerçant ou chef d'établissement quel-
conque, occupant un ou plusieurs apprentis de l'un
ou de l'autre sexe, est invité à en faire la déclara-
tion au secrétariat communal, jusqu'au 15 novem-

bre prochain, en déposant un exemplaire du con-
trat, dont la conformité avec la loi sera consta-
tée par la Direction de l'Intérieur.

D'ailleurs, chaque fois qu'il y a engagement d'un
nouvel apprenti, la déclaration exigée ci-dessus,
ainsi que le dépôt du contrat, doivent être faits
au secrétariat communal, dans les 30 jours qui sui-
vent cet engagement.

Le secrétariat communal transmet immédiate-
ment la déclaration et le contrat à la Direction
de l'Intérieur.

2^o Toute personne qui néglige de faire la déclara-
tion prescrite à l'article précédent est punie
d'une amende de 1 à 20 fr.

3^o La fréquentation des cours professionnels de
l'industrie et du commerce est obligatoire pour
les apprentis de l'industrie et du commerce. Les
absences non justifiées sont passibles d'une amende
de 20 à 50 centimes.

4^o Les amendes sont prononcées par le préfet
au profit du fonds cantonal des apprentissages.

Le conseiller d'Etat, directeur de l'Intérieur :
A. BOSSY.

Lâcher de pigeons. — Dimanche 23. à
10 h. 16 m., a eu lieu au Pré de l'Hôpital, à Fri-
bourg, un lâcher de 22 pigeons arrivés le matin
même de l'élevage de M. Calame, à la Flore, près
Ouchy.

Ils sont arrivés à la Flore entre 11 h. 12 et 11
heures 55, faisant en moyenne en une heure 46
kilomètres. Quelques autres sont arrivés isolément
dans l'après-midi et quelques-uns manquaient en-
core à l'appel le lendemain matin. Tandis que le
temps était radieux et l'air très calme à Fribourg
et à Lausanne, un brouillard intense régnait de-
puis Cottens au delà de Vauderens, ce qui a dû
 gêner passablement le voyage de ces gracieux
messagers.

Gare aux escrocs. — Il circule en ce mo-
ment dans le Bas-Valais deux individus, mar-
chands d'engrais chimiques. Les engrais qu'ils
vendent sont composées de 2 à 3% d'azote et 5 à
6% d'acide phosphorique et sont vendus au prix
exorbitant de 24 fr., quoique ces engrais valent
au maximum 9 fr. les 100 kg.; ces individus
réalisent donc sur chaque client un bénéfice de
15 fr. par 100 kg. d'engrais vendus, ce qui con-

stitue une véritable escroquerie. Et cependant il
ne s'est pas mal trouvé de gogos pour en acheter.
Quand donc serons-nous assez intelligents pour ne
plus nous laisser tromper par ces chevaliers d'in-
dustrie ?

GRUYÈRE

Conseil général. — Le conseil général de
la ville de Bulle a voté, mardi soir, sans opposition,
les propositions du conseil communal concernant
l'entreprise des eaux captées dans la vallée de
Charmey et qui seront amenées au plus tôt à Bulle.
Bonne et excellente affaire à tous les points de
vue et que les contribuables ratifieront.

Patinage. — La Société de patinage de la
ville de Bulle, réunie jeudi soir à l'Hôtel de Ville,
s'est définitivement constituée dans une seconde
assemblée qui réunissait enfin les pouvoirs exigés
par le Code fédéral des obligations.

Le projet de statuts a été adopté après quel-
ques modifications très heureuses.
Le comité administratif est composé de MM.
Barras, Paul; Bürgisser, Albert; Desbiolles, Arnold;
Gapany, vétérinaire; Glasson, Jules, fils d'Auguste;
Morel, Charles; Seydoux, Joseph.
Il est nommé pour deux ans.

OCCASION Les grands stocks de
marchandises pour la
saison d'automne et d'hiver, tels que : Par mètre —
Etoffes pour dames, fillettes et enfants dep. Fr. 1. —
Mlinalos, bouxklas, chevlots p. hommes > > 2.50
Coutil imprimé, flanelle laine et coton > > .45
Cotonnerie, toiles écruées et blanches > > .20
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendus à des prix
excessivement bon marché par les Magasins populaires
de Max Wirth, Zurich. Echantillons franco.
Adresse : Max Wirth, Zurich.

Fr. 4.
la robe de 6 mètres étoffe anglaise dble larg.
de grand usage.
Grands assortiments de tissus nouveaux p. dames et messieurs.
Echantillons et gravures colorées franco.
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Les contribuables

DE LA COMMUNE DE BULLE
sont convoqués sur di-
manche 30 octobre
prochain, à 2 heures de l'a-
près-midi à l'Hôtel de Ville,
avec l'ordre du jour sui-
vant :
Projet d'amenée d'eau
en pression pour l'alimentation de la ville.
Par ordre :
Le Secrétariat communal.

VILLE DE BULLE

Le conseil communal met
en soumission la construc-
tion d'un canal-égout pour
la rue de Bonleyres. Les
intéressés peuvent prendre
connaissance des plans et
cahiers des charges au Bu-
reau de ville où les soumissions devront être
déposées d'ici au lundi 31 octobre, à 5 heures.
Le Secrétariat communal.

Vente de bois.

Samedi 5 no-
vembre pro-
chain, la com-
mune de Vuadens fera ven-
dre en mises
publiques et
par lots envi-
ron 100 numé-
ros de beau
bois de beau
commerce dans sa
forêt des Joux-Derrey.
Rendez-vous des miseurs à 9 heures au
chalet du Poil-de-Chien.
Vuadens, le 27 octobre 1898.
Le Secrétariat communal.

Mises de bois.

La mise an-
nuelle de bois
sur pied de la
commune d'En-
ney aura lieu
lundi
7 novembre.
Rendez-vous
à 9 heures du
matin, à l'Au-
berge commu-
nale.

Attention!

La Société des usines hydro-électriques de Montbovon porte à la con-
naissance des communes, abonnés et de tout le public en général qu'à partir de ven-
dredi 4 novembre 1898 le courant pour la fourniture de la lumière électrique
marchera nuit et jour sans interruption.
La Société se réserve néanmoins d'arrêter le courant pour cause de réparations ou en
cas d'accidents ou de force majeure.
Défense absolue est faite à quiconque de toucher aux lignes primaires et secondaires
sur tout le parcours du réseau. Cette défense est faite spécialement pour les maîtres d'état
et leurs ouvriers, tels que : charpentiers, maçons, couvreurs, ferblantiers, etc.
En cas d'accident, la Société se prévendra du présent avis.
Toutes les réclamations et communications quelconques en cas d'accidents, réparations,
installations devront être adressées au bureau de la Société, à Romont.
Romont, le 27 octobre 1898.

Pour la Société des usines hydro-électriques de Montbovon :
LA DIRECTION

VENTE DE BOIS

Mardi 8 no-
vembre, à Ber-
tigny, rière
Pont-la-Ville :
53 hêtres, 8 chê-
nes, 6 ormes, 6
frênes et 4 sap-
ins sur pied.
Pour tous ren-
seignements,
s'adresser au
garde-forestier
Duniaux, à Pont-la-Ville.
Rendez-vous des miseurs à la ferme de
Bertigny, à 2 heures.
L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

MISES DE BOIS

Vendredi 4
novembre pro-
chain, la com-
mune de La
Tour-de-Tré-
me vendra en
mises publi-
ques un cer-
tain nombre de
numéros de
plantes sur
pied, démar-
quées dans sa forêt de la Mossetaz.
Rendez-vous des miseurs au feu de dite
forêt, à 9 heures du matin.
La Tour, le 23 octobre 1898.
Par ordre :
Le Secrétariat communal.

Pailles tressées.

MM. Despond & Kes-
selring, à Bulle, avisent
le public qu'à partir du
1^{er} novembre leur com-
merce sera transféré
dans les anciens immeu-
bles de M. F. Decroux,
place de la Gare.

Aux amateurs de bons cigares fins,

je recommande :
Palma-Havane, le 100 2.45 et 3.50
Comme très avant, j'offre encore :
Vevey-Courts, les 200 1.85 et 2.95
Rio-Grande, > 2.10 > 2.40
Flora-Havane, > fr. 3.10
Victoria Kneipp, > > 3.15
Rose des Alpes, extra fins > > 3.45
Forsterland, extra gros, > > 3.60
Brissagos, véritables, les 125 > 3.10
Maduros, de 5 c., les 100 > 2.30
Edelweiss et Herzog, > > >
de 7 c., > > 2.95
Sumatra, de 10 c., > > 4.45
Esquisitos, de 12 c., les 50 > 2.65
Gratis : 1 microscope ou 1 appareil rayons X.
J. Winger, Bosvyl.

A VENDRE

Un ameublement de salon en ve-
lours, tables fantaisie et lambré-
quins.
S'adresser à l'hôtel de l'Union, à Bulle.

A remettre

pour cause de santé, dans une ville commer-
çante de la Suisse française, une boulan-
gerie-confiserie bien achalandée.
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-
stein & Vogler, à Fribourg.

Contre le manque d'appétit, l'anémie, la
faiblesse des nerfs, les pâles couleurs,

l'amer ferrugineux

du pharm. Joh. P. Mosimann est d'une effica-
cité insurpassable. Les résultats en sont
presque toujours brillants. La bouteille à
2 fr. 50 avec mode d'emploi est en vente
dans les pharmacies : Fribourg : Boéchat &
Bourgknecht; Romont : L. Robadey; Bulle :
Gavin; Rue : Stajessi; Morat : Wegmüller.

REMIS GRATUITEMENT

à chaque acheteur de 2 paquets

Café de Malt

KATHREINER KNEIPP

une belle cuiller
(métal Britannia).

A vendre ou à louer :

Une scierie neuve avec machine
à battre, située à Chavannes-les-Forts.
Cours d'eau intarissable.
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-
stein & Vogler, à Fribourg, sous H3535F.

PLACE

Jenne homme de bonne
conduite, connaissant la
fabrication des tonneaux et cuveaux, soit em-
ballages de fromage, trouverait place stable
en Savoie. Bonnes références exigées.
S'adresser à Isidore Seydoux, au Cheval-
Blanc, Bulle.

On demande

une fille connaissant la couture à fond. En-
trée de suite.
Mme Barras, Escaliers-du-Maché 3, 3^e,
Lausanne.

